



**S**yndicat National **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

et Surveillant(e)s Brigadiers



## Création du S.P.S à la M.A Chambéry



Régulièrement, le SPS est contacté pour renseigner des collègues Surveillant(e)s, notamment dans leur volonté de créer un syndicat dans leur établissement.

**C'est ainsi que la MA de Chambéry est venue rejoindre le mouvement SPS. Nous en sommes très fiers, et avec ses militants nous allons poursuivre son développement.**

La plupart du temps, nos correspondants se disent lassés par les syndicats multicatégoriels "au pouvoir", et désespérés de constater qu'ils s'affrontent, mais surtout découragés par les miettes qu'ils obtiennent pour les **Surveillant(e)s**.

Les Surveillant(e)s sont 29 000. Pour peser, ils n'ont effectivement rien à perdre en se rassemblant au sein d'un syndicat piloté par eux-seuls. Ils stopperont ainsi tous les conflits d'intérêts qui obèrent le syndicalisme pénitentiaire. Assurément, les Surveillant(e)s n'ont rien à attendre de ces syndicats dans lesquels les carriéristes s'accaparent le syndicat dans leur propre intérêt.

Après avoir gagné 1 siège en Commission Administrative Paritaire, puis 1 siège au Comité Technique de l'A.P, le SPS peut maintenant espérer l'obtention d'1 siège au Comité Technique Ministériel afin de porter la parole des Surveillant(e)s dans la plus haute instance de concertation

**Merci aux militants de Chambéry ! En ayant pris la décision de militer au SPS, vous affichez votre désir de changer le syndicalisme pénitentiaire.**

29 octobre 2020

Le bureau Central National



Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr>